



# Inscription en lycée/lycée professionnel

publié le 02/07/2021

Message aux parents de 3ème

Nous rappelons aux parents qu'une fois l'affectation connue, l'inscription en lycée/lycée professionnel (ou dans une autre structure) relève de leur responsabilité.

Certains lycées utilisent **la télé-inscription** : prendre connaissance des documents ci-joints (Nelson Mandela et Camille Guérin).

Lycée Aliénor d'Aquitaine : les dossiers d'inscription ont été remis à chaque élève affecté au moment de la remise des affectations le 29 juin. A défaut, contactez le lycée.

Pour les autres établissements, contactez pour l'inscription les secrétariats des lycées ou les sites des établissements.

Les élèves n'ayant pas d'affectation doivent se rapprocher du CIO centre d'information et d'orientation ou de la psychologue de l'éducation nationale chargée de l'orientation de l'établissement.

Permanences au CIO de Poitiers : 7 et 19, 20, 21 juillet.

Tél. CIO : 05 16 52 69 68

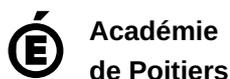
Les places vacantes en lycée professionnel seront proposées le mardi 7 septembre.

Le résultat des demandes sera connu dès le 9 septembre (après 17h).

## Documents joints

 [rentree\\_2021\\_inscription\\_lycee\\_mandela](#) (PDF de 1.1 Mo)

 [rentree\\_2021\\_inscription\\_lycee\\_camille\\_guerin-2](#) (PDF de 503.5 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement** : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.